

TECHNICIEN MÉTREUR DU BÂTIMENT

Le technicien métreur du bâtiment intervient en entreprise. Il est chargé de l'étude des projets de construction ou de réhabilitation à partir des dossiers de consultations des entreprises pour établir une offre de prix. Pour ce faire :

- Il réalise le métré des ouvrages à partir des plans ou de la maquette numérique ;
- Il établit le relevé et la description de l'état des lieux et des contraintes du site ;
- Il consulte les fournisseurs et/ou les sous-traitants pour des informations techniques et financiers ;
- Il détermine les procédés techniques et l'organisation de chantier ;
- Il vérifie la conformité technique et réglementaire de ses propositions ;
- Il calcule les déboursés en matériels, matériaux et main-d'œuvre pour déterminer le prix de vente ;
- Il rédige les devis quantitatifs-estimatifs.

Objectif :

- Réaliser, présenter et argumenter l'étude technique d'un projet de construction dans le respect de la réglementation et du développement durable ;
- Décrire cette construction, la quantifier et l'estimer au bordereau, ou au déboursé ;
- Organiser et suivre le dossier administratif et technique des travaux dans le respect des règles et procédés d'un chantier propre et de qualité environnementale, et de le contrôler financièrement.

Prérequis :

- Avoir un niveau IV et plus,
- Justifier d'une connaissance du bâtiment par la formation ou l'expérience,
- Maîtrise et connaissances de base en informatique,
- Entretien et Test de validation des prérequis.

Public :

Adultes et jeunes demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi
Salariés CDD et CDI

Session :

Montpellier

Du 23/09/2024 au 18/04/2025
du lundi au vendredi soit 35h/semaine

Parcours moyen :

822 heures en centre
140 heures en entreprise
15 heures d'examen.

Soit 977 h de formation

Modalités d'inscription :

Demande d'inscription par mail,
Prescription par France Travail, Cap emploi,
Mission locale, Référent RSA, CIDFF
Merci de nous envoyer les candidatures des

PROGRAMME

Accueil et positionnement

Accueil 7 heures.
Positionnement 28 heures.

Module 1 : Analyser l'acte de construire comme processus d'optimisation de la qualité d'usage, sanitaire et environnementale d'une construction, et des coûts

Décrire les phases d'une opération de construction, les intervenants, leurs missions et interactions, et les productions par phases (*analyse du processus de construction*).

Décrire l'apport de la *Modélisation de l'Information du Bâtiment dans l'optimisation d'une opération de construction en termes environnemental, d'usage et de coûts*.

Analyser un ouvrage et le décomposer en ouvrages fonctionnels et par corps d'état (*analyse fonctionnelle d'un bâtiment et sa description*).

Connaître les normes techniques, les systèmes constructifs durables et les caractéristiques des matériaux standards et biosourcés (*technologie de la construction*) dans l'objectif de construction écologique et de basse consommation énergétique (HQE, BEPOS, E+C, ...), et de l'optimisation des coûts.

Module 2 : Utiliser les outils informatiques d'aide à la tâche

Savoir utiliser un modeleur et un logiciel 2D en respectant les conventions de dessin et une charte graphique pour réaliser une maquette numérique et l'enregistrer au format natif et en IFC.

Savoir utiliser :

- REVIT (visionner et manipuler la maquette numérique, prendre des mesures et extraire des nomenclatures) ;
- AUTOCAD (consulter le projet et faire le repérage, réaliser des dessins de détails) ;
- EXCEL et NAVISWORKS (établir des devis et réaliser des nomenclatures des quantités).

Module 3 : Etude quantitative d'un projet de construction

Identifier les éléments de construction et les lots techniques dans un projet de construction et réaliser la trame descriptive en décomposant le projet en ouvrages élémentaires.

Réaliser le carnet des détails d'exécution des ouvrages complexes du projet.

Réaliser le métré d'un projet du bâtiment à partir d'un plan 2D ou d'une maquette numérique.

CCP : Métrer un projet du bâtiment traité en BIM ou en conventionnel

Module 4 : Etude technique d'un projet de construction

Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant.

Vérifier la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation.

CCP : Métrer un projet du bâtiment traité en BIM ou en conventionnel

Module 5 : Etude de prix aux déboursés d'un projet de construction

Identifier les éléments de construction et les lots techniques dans un projet de construction et réaliser la trame descriptive en décomposant le projet en ouvrages élémentaires.

Proposer l'organisation d'un chantier de construction.

Consulter les fournisseurs ou les sous-traitants pour un projet de bâtiment.

Calculer le prix de vente aux déboursés d'un projet de bâtiment.

CCP : Réaliser l'étude de prix d'un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel

TECHNICIEN MÉTREUR DU BÂTIMENT

Supports techniques Pédagogiques et Encadrement :

- Postes informatiques avec accès INTERNET et équipés des logiciels professionnels : AUTOCAD, REVIT, PACK OFFICE.
- Centre de ressources d'Ecobat LR, bibliothèque de BATIPRIX.
- Formation sous forme d'ateliers utilisant la pédagogie de projet et traitant des dossiers réels.
- Un référent pédagogique, un référent administratif et un coordinateur de formation
- Evaluations, par les formateurs, des connaissances théoriques et des compétences acquises par le stagiaire tout au long de la formation
- Accompagnement du projet professionnel et suivi de formalisation du dossier professionnel
- Suivi, par le coordinateur de formation, de la progression dans l'acquisition des compétences à intervalle régulier à travers un questionnaire de satisfaction du stagiaire

Taux de réussite et poursuite de parcours possible :

- 2022 – 2 sessions : 4 Stagiaires – 50 % de réussite & 4 stagiaires – 75 % de réussite.
- 2023 – 1 session : 3 Stagiaires – 100 % de réussite.
- Poursuite de parcours possible : formation de technicien supérieur, ingénieur économiste, maître d'œuvre.

- Formacode : 22232
- NSF : 230
- GFE : C
- RNCP 34657
- Certifinfo 106871

Stage en entreprise :

Mise en pratique des acquis en formation de développement des compétences professionnelles en milieu professionnel.

Module 6 : Accompagnement du projet professionnel et Réalisation du dossier de synthèse des productions de l'apprenant en centre et en entreprise

Assurer la cohérence entre le projet professionnel, la formation et l'emploi, et la pertinence du parcours du stagiaire.

Examen avec le stagiaire des pré-acquis et détermination du parcours de formation.

Assurer l'accompagnement du stagiaire dans la concrétisation du projet professionnel :

- Techniques de recherche d'emploi – 21 heures
- Formalisation du portefeuille de compétences – 35 heures
- Remédiation sur les savoirs et savoir-faire – 28 heures.

Module 7 : Préparation pour la validation du titre professionnel

Sécuriser le parcours du stagiaire par un titre du ministère du travail ou des CCP favorisant l'employabilité dans le métier.

Préparation au titre par la revue des acquis et la formalisation du dossier de synthèse des productions de l'apprenant en centre et en entreprise, mise en situation (2 examens blancs + corrections).

Qualifications :

- *Coordination et formation* par Ammar CHENANE : Architecte et titre de formateur de formateur Niveau VII
- *Formateur* Samuel FERREIRA : Expérience tertiaire du bâtiment 4 ans, formateur en économie de la construction pendant 2 ans - économiste de la construction et étude de prix. Titre de gestion des petites et moyennes entreprises Niveau V

Evaluation et validation :

- Le Titre de **Technicien métreur du bâtiment** contient 6 compétences réparties en 2 blocs définissant chacun un CCP (Certificat de Compétences Professionnelles) à valider par un jury de professionnels habilités par le représentant territorial (DEETS) du ministère chargé de l'emploi. Les jurés se prononcent sur l'attribution du titre ou de CCP après un entretien avec le stagiaire. Cet entretien est précédé de la correction de l'épreuve de synthèse, de l'examen du dossier professionnel et des résultats de l'évaluation des compétences communiquée par les formateurs.
- **Durée** : 15h00 sur 4 jours
- **1^{er} jour : 20 minutes (relevé) / 2^{ème} jour : 7 heures / 3^{ème} jour : 7 heures / 4^{ème} jour : 40 minutes d'entretien avec le jury**

Financement et prise en charge :

Région Occitanie dans le cadre du Qualif pro Bon de Commande **N° 23Q1350829_2**

Coût : cofinancé par l'Union Européenne, Transition Pro Occitanie, OPCO, France travail - *Nous consulter pour les financements individuels et les tarifs.*

CERT

90 rue du mas de portaly
34070 MONTPELLIER
Tel : 04 67 92 36 00

certformation@cert.coop

Siret : 316 538 917 00063

N°Agrément OF : 91 34 0062 34